



Guide de lecture

Les *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2023* permettent de se pencher sur l'évolution récente des PME et de l'entrepreneuriat et de mettre en évidence différents défis à venir, dont la conjoncture économique incertaine, les tensions géopolitiques, la hausse des prix de l'énergie et les nouvelles pressions qui s'exercent sur les chaînes d'approvisionnement.

Les profils normalisés présentent, pour chaque pays, la situation du secteur des PME et de l'entrepreneuriat (PME&E), les obstacles à l'activité commerciale auxquels se heurtent les entrepreneurs, et en particulier les femmes, le degré d'intégration des PME aux chaînes de valeur mondiales (CVM) et la facilité avec laquelle ces mêmes entreprises accèdent aux réseaux professionnels et aux technologies numériques.

Les profils-pays des *Perspectives sur les PME et l'entrepreneuriat* couvrent les 38 pays membres de l'OCDE. Ils ont été élaborés à partir des tout derniers travaux et données disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Cela étant, en raison de la disparité des calendriers et des méthodes de collecte des données, quelques indicateurs peuvent présenter des manques qui appellent une certaine prudence dans l'interprétation des données.

La deuxième partie des *Perspectives 2023* se compose de profils-pays normalisés permettant d'apprécier les facteurs structurels qui sous-tendent le secteur des PME, l'intégration des PME aux chaînes de valeur mondiales et l'accès de ces entreprises aux réseaux de même qu'aux compétences et au capital numériques.

Ces profils-pays ont été établis sur la base de travaux menés dans l'ensemble de l'Organisation et par d'autres entités. Les critères et indicateurs utilisés ont été retenus pour leur utilité dans l'analyse des politiques à l'égard des PME&E, pour leur comparabilité à l'échelon international et pour l'étendue sans égale de leur couverture géographique. Les sources de données primaires sont présentées de façon plus détaillée en Annexe A.

Une infrastructure de données a été élaborée et intégrée dans le système de gestion des données de l'OCDE afin de centraliser, stocker et harmoniser les informations. Le lac de données de l'OCDE sur les PME&E servira de base aux analyses des politiques intéressant les PME et l'entrepreneuriat.

Guide de lecture

Composition et performances du secteur des PME

L'évolution récente du secteur des PME a été inégale selon les entreprises, les secteurs et les pays (chapitre 1). Même si la plupart ont peu de contacts directs avec la Russie et l'Ukraine, les PME ont subi de manière indirecte la flambée des prix de l'énergie et des matières premières, le resserrement des conditions de financement et l'affaiblissement du soutien monétaire et budgétaire.

La **première partie** des profils-pays donne une vue d'ensemble des PME au regard de trois dimensions économiques importantes : l'emploi, le chiffre d'affaires et les exportations. La pertinence et l'actualité de ces trois indicateurs permettent d'avoir un aperçu général de la situation des PME dans l'espace et dans le temps.

- **L'emploi** correspond à l'emploi dans les microentreprises, les PME et les grandes entreprises, exprimé en pourcentage de l'emploi total. L'emploi total correspond au nombre de personnes qui travaillent dans ou pour l'unité considérée pendant l'année de référence. La couverture sectorielle s'étend à l'ensemble de l'économie marchande, hors activités financières et d'assurance (divisions 05 à 82, hors section K, de la CITI Rév. 4). L'année de référence est 2020 (ou la dernière année pour laquelle des données sont disponibles).
- **Le chiffre d'affaires** est défini comme le total des montants facturés pour la vente de biens ou de services. Le chiffre d'affaires des microentreprises, des PME et des grandes entreprises est exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires total de l'économie. La couverture sectorielle s'étend à l'ensemble de l'économie marchande, hors activités financières et d'assurance (divisions 05 à 82, hors section K, de la CITI Rév. 4). L'année de référence est 2020 (ou la dernière année pour laquelle des données sont disponibles).
- **Les exportations** s'entendent des opérations de vente, de troc, des dons ou des transferts, par lesquels les résidents fournissent des biens et des services à des non-résidents. Les exportations des microentreprises, des PME et des grandes entreprises sont exprimées en pourcentage des exportations totales du pays. La couverture sectorielle s'étend à l'ensemble de l'économie. L'année de référence est 2020 (ou la dernière année pour laquelle des données sont disponibles).

Les indicateurs relatifs à l'emploi et au chiffre d'affaires font en outre l'objet d'une ventilation entre les secteurs particulièrement exposés aux perturbations pendant la crise liée au COVID-19. Ces secteurs sont : construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport (C29_30) ; construction (F), commerce de gros et de détail et réparations de véhicules automobiles (G), transports aériens (H51), activités d'hébergement et de restauration (I), activités immobilières (L), activités professionnelles, scientifiques et techniques (M), arts, spectacles et loisirs (R) et autres activités de services (S) (OCDE, 2020^[1]).

Les données sur l'emploi et les exportations sont extraites de la Base de données de l'OCDE sur les statistiques structurelles et démographiques des entreprises (OCDE, 2022^[2]). Les données sur les exportations sont tirées de la Base de données des statistiques sur les échanges selon les caractéristiques des entreprises (TEC) (OCDE, 2022^[3]). En l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée.

Entrepreneuriat et dynamique des entreprises

La guerre en Ukraine a mis un coup d'arrêt au rebond énergique des créations d'entreprises observé au cours de l'année 2021 et jusqu'au premier trimestre 2022. Dans les pays de l'OCDE, les faillites ont diminué et se sont maintenues à un niveau inférieur à celui d'avant la crise pendant une bonne partie de l'année 2021 et au début de l'année suivante.

La **deuxième partie** des profils-pays contient des indicateurs relatifs à la dynamique des entreprises et à l'entrepreneuriat qui font apparaître les répercussions de la pandémie puis de l'invasion russe en Ukraine.

La dynamique des entreprises est mesurée à l'aide de deux indicateurs : les entrées et les faillites, tandis que **l'entrepreneuriat** est mesuré par l'emploi indépendant.

- **Les entrées** correspondent au nombre de nouvelles entreprises créées au cours du trimestre de référence. Cet indicateur est présenté sous la forme d'une évolution trimestrielle depuis l'an 2000 jusqu'au deuxième trimestre 2022 (ou trimestres les plus proches pour lesquels des données sont

disponibles). L'évolution trimestrielle est calculée en divisant le chiffre d'un trimestre par celui du trimestre correspondant de l'année précédente.

- **Les faillites** correspondent aux ouvertures de procédures d'insolvabilité. Il convient de noter que ces procédures ne se concluent pas nécessairement par la liquidation de l'entreprise concernée. Cet indicateur est présenté sous la forme d'une évolution trimestrielle depuis l'an 2000 jusqu'au deuxième trimestre 2022 (ou trimestres les plus proches pour lesquels des données sont disponibles). L'évolution trimestrielle est calculée en divisant le chiffre d'un trimestre par celui du trimestre correspondant de l'année précédente. En l'absence de données sur les faillites, les données présentées portent sur les sorties d'entreprises. Celles-ci désignent le nombre de liquidations d'entreprises ou de structures équivalentes.
- **L'emploi non salarié (travailleurs indépendants)** correspond aux employeurs, aux personnes établies à leur compte, aux membres des coopératives de production et aux travailleurs familiaux non rémunérés. Il est exprimé en pourcentage de l'emploi total sur une période comprise entre 1990 et 2021 (ou années les plus proches pour lesquelles des données sont disponibles).

Les données relatives aux entrées et aux faillites d'entreprises sont issues de la base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat (TIE) (OCDE, 2023^[4]). Les données sur l'emploi non salarié (indépendant) proviennent des Statistiques sur la population active (OCDE, 2020^[5]). En l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée.

Endettement des PME

La crise du COVID-19 et les interventions de pouvoirs publics décidées dans ce contexte ont une influence sensible sur la dynamique des prêts aux PME (OCDE, 2023^[6]). En 2022, on a observé un durcissement des conditions sur les marchés des capitaux, qui dénote une aversion plus importante aux risques et un certain climat d'incertitude. Par conséquent, choisir de donner une orientation plus restrictive à la politique monétaire pour juguler l'inflation est susceptible d'avoir des répercussions sur les conditions d'emprunt des PME (OCDE, 2022^[7]). Les PME déjà endettées qui ont contracté des emprunts supplémentaires pour faire face à la crise du COVID-19 se trouvent dès lors dans une situation très délicate.

La **troisième partie** des profils-pays donne une vue d'ensemble de l'endettement des PME, considéré comme un obstacle potentiel aux investissements futurs ainsi qu'au développement et à la transformation de ces entreprises.

- L'indicateur **Encours des prêts aux PME** correspond au montant de l'encours des prêts (stock) accordés par les banques et les établissements financiers aux PME à la fin de la période considérée. Il est exprimé par l'évolution de cet encours en glissement annuel. Pour le calcul de celle-ci, l'**encours des prêts aux PME** est converti en valeur constante de 2007 à l'aide des déflateurs nationaux de PIB. Il est présenté par taille d'entreprise, selon la définition des PME en usage dans le pays considéré, ou, si nécessaire, en fonction des prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR ou à un plafond équivalent jugé adapté au cas par cas.

Les données sous-jacentes sont issues de la publication *Le financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de l'OCDE – L'Essentiel 2023* (OCDE, 2023^[6]). Elles se rapportent à 2021 ou à la dernière année connue. En l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée.

Place des femmes dans les échanges commerciaux et disparités entre les genres

Dans tous les pays de l'OCDE, les échanges internationaux sont l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Parmi les différentes catégories d'entreprises et de chefs d'entreprise, les femmes entrepreneurs sont relativement peu enclines à participer à ces échanges par comparaison avec leurs homologues masculins. Elles sont, par conséquent, moins à même de profiter des gains de

compétitivité que l'appartenance à des réseaux mondiaux est susceptible de procurer, de même que des autres retombées que les échanges peuvent générer (chapitre 2).

La **quatrième partie** des profils-pays présente un indicateur permettant d'apprécier les **disparités entre les genres dans les échanges**. L'indicateur **Disparités entre les genres dans les échanges** compare les entreprises dirigées par les femmes et celles dirigées par les hommes sur le critère de l'exportation.

Les données sous-jacentes sont issues de l'Enquête sur l'avenir des entreprises (*Future of Business Survey*) (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2022^[8]), conçue tout spécialement pour servir à l'étude de ce genre de problématiques. Seules les réponses des détenteurs du capital social et des dirigeants d'entreprise (identifiés par la question *Lequel des énoncés ci-après correspond le mieux à votre situation d'emploi principale*) ont été prises en compte aux fins de l'analyse. Le graphique a été établi à partir des réponses données à la question suivante : *Lequel des énoncés suivants correspond le mieux aux détenteurs du capital social et aux dirigeants de l'entreprise ?* « Parité » signifie qu'il y a autant de femmes que d'hommes parmi les dirigeants et les détenteurs du capital social de l'entreprise, « Femmes » qu'il y a une majorité de femmes, « Homme » qu'il y a une majorité d'hommes. Les pourcentages d'entreprises sont obtenus à partir des réponses à la question : *Votre entreprise participe-t-elle aux échanges internationaux ?* Sont considérées comme participant aux échanges internationaux les entreprises ayant répondu « Oui, en tant qu'exportatrice et importatrice », ou « Oui, en tant qu'exportatrice ». L'échantillon sur lequel porte l'analyse couvre les entreprises des pays de l'OCDE comptant de 1 à 249 salariés. En l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée.

Intégration des PME aux CVM, liens avec les marchés étrangers et les multinationales

L'intégration aux chaînes de valeur nationales et mondiales est particulièrement utile aux PME pour élargir leurs débouchés commerciaux, notamment à l'étranger, avoir accès plus facilement aux ressources stratégiques (telles que les financements, le personnel qualifié ou les moyens technologiques) et moderniser leurs capacités, grâce aux échanges qui s'effectuent le long de ces chaînes (chapitre 3).

La **cinquième partie** des profils-pays comporte huit indicateurs, répartis entre trois domaines thématiques, qui donnent une vue d'ensemble de l'intégration aux CVM, des liens avec les marchés internationaux et des rapports avec les multinationales.

La **première dimension** a trait à l'intégration du pays considéré aux échanges internationaux, évaluée à l'aune de la valeur des échanges au regard de **quatre indicateurs** :

- Les **premier et deuxième indicateurs** présentent la part des PME dans les importations et exportations du pays considéré, exprimée en pourcentage du total des unes et des autres, respectivement. Les chiffres nationaux sont comparés à la moyenne OCDE. « PME » désigne les entreprises comptant entre 1 et 249 salariés. Les importations de biens et de services correspondent aux opérations d'achats, de troc, aux dons ou transferts que les résidents effectuent auprès de non-résidents ou reçoivent de ces derniers. Les exportations de biens et services correspondent aux opérations de vente, de troc, aux dons ou transferts, par lesquels des résidents fournissent des biens et des services à des non-résidents.
- Les **troisième et quatrième indicateurs** présentent la part des importations et exportations réalisées par des entreprises commerçant avec plus de 20 pays, exprimée en pourcentage du total des unes et des autres, respectivement. Plus le nombre de partenaires commerciaux est élevé, plus l'intégration aux marchés étrangers a des chances d'être importante, tout comme l'exposition aux chocs, notamment à l'étranger. À titre d'exemple, pour calculer la part des importations réalisées par des entreprises qui importent des biens ou des services de plus de 20 pays, il faut commencer par calculer la valeur globale de ces importations. Le résultat est ensuite divisé par la valeur totale des importations de l'année de référence. Les chiffres nationaux sont comparés à la moyenne OCDE.

Les données sont tirées de la Base de données de l'OCDE des statistiques sur les échanges selon les caractéristiques des entreprises (OCDE, 2022^[3]). Elles se rapportent à 2021 ou à la dernière année connue. En l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée.

La deuxième dimension a trait à la vulnérabilité du pays considéré aux perturbations du commerce international due à la présence de PME nationales dans de longues CVM. Elle comprend deux indicateurs donnant la part des PME dans la valeur des exportations et des importations des CVM longues.

- La part des PME dans la valeur des exportations (importations) des CVM longues est obtenue en divisant la valeur totale des exportations (importations) des PME actives dans des secteurs à CVM longues par le total des exportations (importations) de ces secteurs au cours de l'année de référence. On entend par « CVM longues » les dix CVM les plus longues selon le modèle des entrées-sorties (TIES) entre pays de l'OCDE (OCDE, 2018^[9] ; De Backer et Miroudot, 2013^[10]) et sur la base des rubriques à deux chiffres de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, révision 4 (CITI Rév. 4), à savoir : fabrication de textiles (13), fabrication d'articles d'habillement (14), fabrication de cuir et d'articles de cuir (15), fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques (22), fabrication de produits métallurgiques de base (24), fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques (26), fabrication de matériels électriques (27), fabrication de machines et de matériel (28), construction de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques (29), et fabrication d'autres matériels de transport (30). Les données se rapportent à 2020 ou à la dernière année connue. Les chiffres nationaux sont comparés à la moyenne OCDE. Les données sont tirées de la Base de données de l'OCDE des statistiques sur les échanges selon les caractéristiques des entreprises (OCDE, 2022^[3]). Elles se rapportent à 2021 ou à la dernière année connue. En l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée.

Enfin, la **troisième dimension** porte sur l'intégration des activités des filiales étrangères à l'économie locale, à travers les liens noués dans le pays par l'intermédiaire des chaînes d'approvisionnement.

- La structure d'approvisionnement des filiales étrangères indique quel pourcentage de la consommation de ces entreprises provient du pays, c'est-à-dire d'entreprises locales, EMN et non-EMN, à l'échelle de l'ensemble de l'économie. Les entreprises locales fournissent les EMN. Les chiffres nationaux sont comparés à la moyenne OCDE.
- L'utilisation de la production des filiales étrangères donne le pourcentage de la production des filiales étrangères utilisé par les entreprises locales, EMN et non-EMN, pour la consommation intermédiaire, dans l'ensemble de l'économie. Les entreprises locales font appel aux services des EMN ou se fournissent auprès d'elles. Les chiffres nationaux sont comparés à la moyenne OCDE.

Les données sous-jacentes sont issues de la Base de données de l'OCDE des statistiques sur les échanges selon les caractéristiques des entreprises et de la Base de données analytique de l'OCDE sur les l'activité des entreprises multinationales (AEMN) (OCDE, 2017^[11]). L'année de référence est 2016. En l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée.

Réseaux de PME au service de l'innovation, de la croissance et de la résilience

Les réseaux sont essentiels aux PME pour accéder aux ressources et aux marchés, trouver des partenaires, tirer parti des externalités de connaissance et réaliser des économies d'échelle externes. Ils permettent d'effectuer des bonds technologiques, encouragent l'innovation des PME et sont l'une des pierres angulaires des stratégies de résilience définies par celles-ci (chapitre 4).

La **sixième partie** des profils-pays comporte trois ensembles d'indicateurs qui donnent à voir dans quelle mesure les PME appartiennent à différents types de réseaux et en tirent parti.

Le premier ensemble d'indicateurs montre l'intégration des PME aux réseaux d'innovation à travers la coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et d'autres entreprises.

- L'indicateur sur la coopération avec des universités ou autres établissements d'enseignement supérieur donne le pourcentage d'entreprises menant des activités d'innovation qui coopèrent dans ce cadre avec des universités ou autres établissements d'enseignement supérieur. Les données sont celles de 2018 et sont issues de l'Enquête 2021 de l'OCDE sur les statistiques nationales de l'innovation et de l'Enquête communautaire d'Eurostat sur l'innovation (OCDE, 2021^[12] ; Eurostat, 2022^[13]).
- L'indicateur sur la coopération avec des entreprises donne le pourcentage d'entreprises menant des activités d'innovation qui coopèrent dans ce cadre avec d'autres entreprises. Les données sont celles de 2018 et sont issues de l'Enquête 2021 de l'OCDE sur les statistiques nationales de l'innovation et de l'Enquête communautaire d'Eurostat sur l'innovation (OCDE, 2021^[12] ; Eurostat, 2022^[13]).
- L'indicateur sur la coopération internationale avec les entreprises donne le pourcentage d'entreprises menant des activités d'innovation qui coopèrent avec des entreprises établies en dehors des frontières nationales. Les données sont celles de 2018 et sont issues de l'Enquête 2021 de l'OCDE sur les statistiques nationales de l'innovation et de l'Enquête communautaire d'Eurostat sur l'innovation (OCDE, 2021^[12] ; Eurostat, 2022^[13]).

Le deuxième ensemble d'indicateurs a trait à l'adoption des plateformes et des technologies de réseau et repose sur la Base de données de l'OCDE sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les entreprises (OCDE, 2023^[14]).

- L'indicateur sur les services infonuagiques correspond aux entreprises qui achètent ces services. Les services infonuagiques recouvrent : les courriers électroniques, les logiciels de bureautique, les logiciels financiers ou comptables, les logiciels de gestion de la relation client (GRC), l'hébergement de bases de données, le stockage de fichiers et la mise à disposition de la puissance de calcul nécessaire pour faire fonctionner des logiciels propres.
- L'indicateur sur l'utilisation des réseaux sociaux renseigne sur les entreprises qui utilisent des réseaux sociaux, autrement dit celles qui ont recours à des applications fondées sur la technologie Internet ou à des plateformes de communication pour entrer en relation avec leurs clients, fournisseurs ou partenaires ou pour créer ou échanger avec eux, en ligne, des éléments de contenu ; ces réseaux peuvent aussi être destinés au même usage en interne. Sont considérées comme utilisatrices des réseaux sociaux les entreprises qui disposent d'un profil, d'un compte ou d'une licence d'utilisateur, en fonction des exigences du réseau social et de son type.
- L'indicateur sur le partage d'informations sur la chaîne d'approvisionnement correspond aux entreprises qui communiquent à leurs fournisseurs et clients des informations électroniques sur la gestion de la chaîne logistique (GCL). Le partage d'informations sur la GCL par voie électronique suppose l'échange d'informations avec les fournisseurs et/ou les clients sur la disponibilité, la production, l'élaboration ou la distribution de bien ou de services. Ces informations peuvent être communiquées par l'intermédiaire de sites web, de réseaux ou d'autres moyens électroniques de transfert de données, à l'exclusion cependant des courriers électroniques dactylographiés.
- L'indicateur sur les logiciels de gestion de la relation client (GRC) donne le pourcentage d'entreprises qui utilisent un tel logiciel.

Le troisième ensemble d'indicateurs donne à voir la participation des PME aux réseaux professionnels :

- L'indicateur sur l'affiliation de PME à des groupements professionnels formels donne le pourcentage de PME qui indiquent appartenir à l'un des groupes ci-après : 1) groupements de femmes actives ; 2) groupements de professionnels occupant des emplois analogues ; 3) groupements de dirigeants de petites entreprises ; 4) autres groupements de personnes

appartenant au même secteur ; 5) chambres de commerce locales ; 5) autres groupements professionnels ; 6) aucune affiliation à quelque groupement professionnel que ce soit. Les données sous-jacentes sont issues de l'Enquête sur l'avenir des entreprises (*Future of Business Survey*) (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2022^[8]), conçue tout spécialement pour servir à l'étude de ce genre de problématiques. Les parts en pourcentage sont calculées à partir des réponses à la question : *Parmi les propositions suivantes, quels sont les types de groupements professionnels auxquels vous appartenez, si tel est le cas ?* Les réponses sont pondérées de telle sorte que chaque entreprise ait une valeur de 1, afin de tenir compte des réponses multiples. L'échantillon sur lequel porte l'analyse couvre les entreprises des pays de l'OCDE comptant de 1 à 249 salariés. Seules les réponses des détenteurs du capital social et des dirigeants d'entreprise (identifiés par la question *Lequel des énoncés ci-après correspond le mieux à votre situation d'emploi principale*) ont été prises en compte.

Tous les indicateurs de cette section sont présentés sous forme d'indices comparatifs exprimés sur une échelle commune allant de 0 à 200 (la valeur 0 correspondant au chiffre le plus faible de l'OCDE, la valeur 100 à la médiane et la valeur 200 au chiffre le plus élevé) afin de permettre les comparaisons. Il s'agit de la même méthode que celle utilisée pour les *Perspectives SME&E* de 2019 (OCDE, 2019^[15]) et 2021 (OCDE, 2021^[16]).

Concrètement, l'indice de référence est construit comme suit : soit $X_{c,t}$ la valeur du pays c au moment t et soient $X_{\{min,t\}}$, $X_{\{med,t\}}$ et $X_{\{max,t\}}$ les valeurs minimale, médiane et maximale au moment t dans les pays de l'OCDE, respectivement. L'indice de référence du pays $I_{c,t}$ se calcule alors à l'aide des conditions suivantes :

Si $X_{c,t} > X_{\{med,t\}}$ alors

$$I_{c,t} = 100 + (X_{c,t} - X_{\{med,t\}}) / (X_{\{max,t\}} - X_{\{med,t\}}) * 100$$

Si $X_{c,t} < X_{\{med,t\}}$ alors

$$I_{c,t} = 100 - (X_{c,t} - X_{\{med,t\}}) / (X_{\{min,t\}} - X_{\{med,t\}}) * 100$$

Les graphiques comparatifs font ressortir la position et la dispersion des cinq valeurs les plus élevées (Élevé) et des cinq valeurs les plus faibles (Faible) de l'OCDE. La position relative du pays est indiquée par un point. Cependant, en l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée ; le point, donc la position du pays dans le classement, n'apparaît alors pas sur le graphique.

Montée en compétences, reconversion et recrutement : le rôle des écosystèmes des PME

L'un des principaux obstacles à l'innovation et à la double transformation des PME réside dans leur accès relativement restreint aux compétences, leur moindre capacité d'attirer à elles des talents et la faiblesse comparative des ressources qu'elles peuvent consacrer à la formation et à la remise à niveau de leurs salariés (chapitre 5). La transformation numérique modifie largement l'éventail des compétences requises pour prospérer dans une économie fondée sur les données, mais elle offre également diverses possibilités d'externaliser les besoins de compétences.

La **septième partie** des profils-pays comprend quatre indicateurs consacrés aux différents canaux par lesquels les PME peuvent accéder aux compétences numériques.

- L'indicateur sur les recrutements d'informaticiens correspond à la part d'entreprises ayant recruté des spécialistes de l'informatique au cours des 12 derniers mois. Les spécialistes de l'informatique sont des salariés dont l'activité dominante tourne autour de cette technologie et consiste, par exemple, à développer, faire fonctionner ou tenir à jour des systèmes ou des applications.

- L'indicateur sur la formation donne la part d'entreprises ayant dispensé, sous quelque forme que ce soit, une formation visant à développer les compétences en informatique de leurs salariés au cours des 12 derniers mois (en pourcentage).
- L'indicateur relatif à la sous-traitance donne la part d'entreprises qui achètent des services infonuagiques, exprimée en pourcentage. Les principaux services infonuagiques sont notamment : les courriers électroniques, les logiciels de bureautique, les logiciels financiers ou comptables, les logiciels de gestion de la relation client (GRC), l'hébergement de bases de données, le stockage de fichiers et la mise à disposition de la puissance de calcul nécessaire pour faire fonctionner des logiciels propres.

Les données proviennent de la Base de données de l'OCDE sur l'accès et utilisation des TIC par les entreprises (OCDE, 2023^[14]). Les petites entreprises désignent les entreprises qui comptent entre 10 et 49 salariés, les moyennes entreprises celles qui en comptent entre 50 et 249 et les grandes celles qui en comptent 250 au minimum. Les chiffres nationaux sont comparés à la moyenne OCDE. Les données se rapportent à 2021. En l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée.

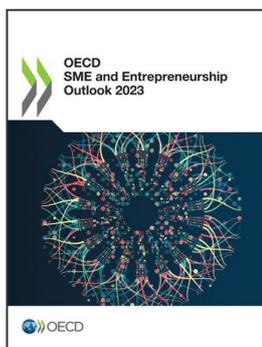
Réserves et prudence dans l'interprétation

Les profils-pays des *Perspectives sur les PME et l'entrepreneuriat 2023* ont été élaborés à partir des tout derniers travaux et données disponibles au moment de la rédaction. Cela étant, en raison de la disparité des calendriers et des processus de collecte des données, les données servant aux comparaisons peuvent ne pas se rapporter à la même année pour tous les indicateurs ou tous les pays. La date limite de collecte des données pour l'établissement des profils-pays était le 15 avril 2023. En l'absence de données disponibles, aucune information n'est présentée.

Références

- De Backer, K. et S. Miroudot (2013), « Mapping Global Value Chains », *OECD Trade Policy Papers*, n° 159, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5k3v1trgnbr4-en>. [10]
- Eurostat (2022), *Enquête communautaire sur l'innovation 2020 (CIS2020)*, <https://ec.europa.eu/eurostat/web/science-technology-innovation/data/database>. [13]
- Facebook/OCDE/Banque mondiale (2022), *The Future of Business Survey*, <https://dataforgood.fb.com/global-state-of-smb>. [8]
- OCDE (2023), « Accès et utilisation des TIC par les entreprises », *Statistiques de l'OCDE sur les télécommunications et l'internet (base de données)*, <https://doi.org/10.1787/42d201bc-fr> (consulté le 10 mars 2023). [14]
- OCDE (2023), « Indicateurs de l'entrepreneuriat », *Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (base de données)*, <https://doi.org/10.1787/e9c8761f-fr> (consulté le 10 mars 2023). [4]

- OCDE (2023), « OECD Financing SMEs and Entrepreneurs Scoreboard: 2023 Highlights », *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, n° 36, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a8d13e55-en>. [6]
- OCDE (2022), *Base de données des statistiques structurelles et démographiques des entreprises*, OCDE, Paris. [2]
- OCDE (2022), *Base de données du commerce international par caractéristiques d'entreprises (TEC)*, OCDE, Paris. [3]
- OCDE (2022), *Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, mars 2022 : Guerre en Ukraine : conséquences économiques et sociales et implications pour les politiques publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f111a540-fr>. [7]
- OCDE (2021), *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2021*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/dbe26a97-fr>. [16]
- OCDE (2021), *Survey of Business Innovation Statistics*, OCDE, Paris. [12]
- OCDE (2020), « Évaluer l'impact initial des mesures visant à limiter la propagation du COVID-19 sur l'activité économique », OCDE, Paris. [1]
- OCDE (2020), *Statistiques de l'OCDE de la population active 2010-2019*, OCDE, Paris. [5]
- OCDE (2019), *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2019*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/dfc3ab17-fr>. [15]
- OCDE (2018), *Tableaux internationaux des entrées-sorties (TIES)*, OCDE, Paris. [9]
- OCDE (2017), *Base de données des activités des entreprises multinationales (AEMN)*, OCDE, Paris. [11]



Extrait de :
OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/342b8564-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Guide de lecture », dans *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/bc6142ae-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.